

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

19 DECEMBRE 2019

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 70

OBJET

**Tarifs municipaux –
budget principal et
annexes**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 20 décembre 2019
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 20 décembre 2019
et qu'il est donc exécutoire.

Le 20 décembre 2019

Pour le Maire,
Par délégalion,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille dix-neuf, le 19 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 12 décembre deux mille dix-neuf, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Madame TEA, Monsieur JOLY, Madame NICOLAS, Monsieur OPHELE, Madame GUYARD, Monsieur PETROVIC, Monsieur de l'HERMUZIERE, Monsieur RICOME, Monsieur AGNES, Monsieur MERCIER, Monsieur PRIOUX, Monsieur PAQUERIT, Madame VERNET, Madame de JACQUELOT, Monsieur VENUS, Monsieur COMBALAT, Monsieur COUTANT, Madame BURGER, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Madame DEBRAY, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Madame MEUNIER, Madame NASRI, Monsieur HAÏAT, Madame LESGOURGUES, Monsieur PAUL, Monsieur GOULET, Monsieur CADOT, Madame PERINETTI, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Madame RHONE, Monsieur LEVEQUE, Monsieur ROUXEL, Madame CERIGHELLI

Avaient donné procuration :

Madame DORET à Madame VERNET
Madame PHILIPPE à Madame de JACQUELOT
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER
Madame ADAM à Monsieur BATTISTELLI
Monsieur CHELET à Madame GUYARD
Madame DILLARD à Monsieur VENUS
Monsieur MITAIS à Madame LESUEUR
Madame AZRA à Monsieur PRIOUX
Monsieur MIGEON à Monsieur PETROVIC
Madame AGUINET à Monsieur ROUSSEAU
Madame LIBESKIND à Madame HABERT-DUPUIS
Madame OLIVIN à Madame BOUTIN
Monsieur LEGUAY à Monsieur PERICARD
Monsieur VILLEFAILLEAU à Madame RICHARD
Monsieur MORVAN à Madame LESGOURGUES

Etait absent :

Monsieur LETARD

Secrétaire de séance :

Monsieur VENUS

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20191219-19-J-20-DE
Date de télétransmission : 20/12/2019
Date de réception préfecture : 20/12/2019

N° DE DOSSIER : 19 J 20

OBJET : TARIFS MUNICIPAUX - BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Chaque année, le Conseil Municipal adopte les tarifs municipaux pour l'année à venir à l'occasion du vote du budget primitif qui intègre les évolutions tarifaires, en plus ou en moins, liées aux services facturés.

Aussi, il convient de fixer les tarifs municipaux qui prendront effet au 1^{er} janvier 2020 concernant :

- ✓ les tarifs du budget principal
- ✓ les tarifs du budget annexe Fête des Loges
- ✓ les tarifs du budget annexe Assainissement

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les tarifs tels qu'annexés à la présente délibération

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À LA MAJORITÉ, Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE, Madame RHONE votant contre, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur ROUXEL, Madame CERIGHELLI s'abstenant,

APPROUVE l'attribution des subventions selon la répartition figurant dans l'état annexé à la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Arnaud PÉRICARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

Tarifs municipaux votés

applicables au 1^{er} janvier 2020



Saint
Germain
en Laye

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS
Stationnement de surface	TARIFS ZONE HYPER-CENTRE				
	Première visite				
	- 0h30	Gratuit	Gratuit		
	- 1h00	1,50 €	1,50 €	0%	
	- 1h30	3,00 €	3,00 €	0%	
	- 5h00	25,00 €	25,00 €	0%	FPS
	Visites suivantes				
	- 0h30	1,00 €	1,00 €	0%	
	- 1h00	2,00 €	2,00 €	0%	
	- 1h30	4,00 €	4,00 €	0%	
	- 5h00	25,00 €	25,00 €	0%	FPS
	- Rue André Bonenfant				
	- Rue François Bonvin				
	- Rue de Breuvery				
	- Rue Danès de Montardat				
	- Rue des Joueries				
	- Rue des Ecuyers				
	- Rue de Paris				
	- Rue de Poissy				
	- Abords place de la Victoire				
	- Place de la Victoire				
	- Place Mareil				
- Rue Saint-Pierre					
- Rue du Docteur Timsit					
- Rue Wauthier					
- Parking au n°21 de la rue Wauthier					
- Rue de l'Aigle d'Or					
- Rue Saint Louis					
- Rue du Pain					
- Rue de l'abreuvoir					
- Rue Jouy Boudonville					
- Rue de la République					
<p>Le stationnement sur ces emplacements est payant tous les jours de 09h00 à 19h00, sauf les dimanches et jours fériés. L'occupation des emplacements de stationnement payant est limitée à 5h00. Le montant du Forfait de Post-Stationnement est fixé à 25€.</p>					

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS	
Stationnement de surface (suite)	TARIFS ZONE CENTRE					
	- 0h30	0,60 €	0,60 €	0%	FPS	
	- 1h30	1,80 €	1,80 €	0%		
	- 2h00	2,40 €	2,40 €	0%		
	- 3h00	8,00 €	8,00 €	0%		
	- 10h00	25,00 €	25,00 €	0%		
	- Rue Armagis					
	- Rue de la Grande Fontaine					
	- Rue Jadot					
	- Rue Léon Désoyer, de la rue de Breuvery à la rue d'Alger					
	- Rue d'Hennemont, de la Place Jehan Alain à la rue d'Alger					
	- Avenue du Maréchal Foch (côté pair, de la Place Jehan Alain à la rue d'Ayen, et côté impair jusqu'au n°69)					
	- Place Edouard Detaille					
	- Rue de Pontoise					
	- Rue Thiers (entre la Place André Malraux et l'avenue Gambetta)					
	- Rue de Gramont					
	- Rue rue du Maréchal Lyautey					
	- Rue Raymond Gréban					
	TARIFS ZONE GAMBETTA					
	- 0h30	0,60 €	0,60 €	0%	FPS	
	- 1h00	1,20 €	1,20 €	0%		
	- 1h30	1,80 €	1,80 €	0%		
	- 2h00	2,40 €	2,40 €	0%		
- 3h00	8,00 €	8,00 €	0%			
- 10h00	25,00 €	25,00 €	0%			
- Rue Henri IV						
- Avenue Gambetta						
- Rue Sully						
- Rue Salomon Reinach						
- Avenue Le-Nôtre						
- Rue des Arcades						
- Rue Lemierre						
- Rue Thiers (entre l'Avenue Gambetta et la Rampe des Grottes)						
<p>Le stationnement sur ces emplacements est payant tous les jours de 09h00 à 19h00, sauf les dimanches et jours fériés. L'occupation des emplacements de stationnement payant est limitée à 10h00. Le montant du Forfait de Post-Stationnement est fixé à 25€.</p>						

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS	
Stationnement de surface (suite)	TARIFS ZONE ALSACE					
	- 0h30	0,60 €	0,60 €	0%		
	- 1h00	1,20 €	1,20 €	0%		
	- 1h30	1,80 €	1,80 €	0%		
	- 2h00	2,40 €	2,40 €	0%		
	- 3h00	4,50 €	4,50 €	0%		
	- 4h00	6,00 €	6,00 €	0%	FPS	
	- 10h00	25,00 €	25,00 €	0%		
	- Rue des Bûcherons - Rue d'Ayen - Rue d'Alsace (entre la place Edouard Detaille et la rue d'Ayen) - Rue de Tourville (entre la rue d'Alsace et la rue de Noailles) - Rue de Noailles - Rue Henri-Bertrand - Rue Henri-Robbe - Rue de Lorraine					
	- Rue Brancion - Rue Molière - Rue du Cèdre					
Le stationnement sur ces emplacements est payant tous les jours de 09h00 à 19h00, sauf les dimanches et jours fériés. L'occupation des emplacements de stationnement payant est limitée à 10h00. Le montant du Forfait de Post-Stationnement est fixé à 25€.						
	TARIFS PAIEMENT DEMATERIALISES					
	Option SMS d'alerte de fin de stationnement (coût par alerte)	0,15 €	0,15 €	0%	Service Paybyphone	
	ABONNEMENT RESIDENTS					
	- Mensuel	20,00 €	20,00 €	0%		
	- Trimestriel	60,00 €	60,00 €	0%		
	- Annuel	220,00 €	220,00 €	0%		
Les abonnements résidents ne sont valables que dans les secteurs Alsace et Gambetta, dont les rues sont listées ci-dessous:						

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS
Stationnement de surface (suite)	SECTEUR GAMBETTA - Avenue Gambetta - Avenue Le-Nôtre - Rue Thiers (entre la Rampe des Grottes et L'avenue Gambetta) - Rue des Arcades - Rue Salomon Reinach - Rue Sully - Rue Henri IV - Rue Lemierre				
	SECTEUR ALSACE - Rue d'Ayen - Rue d'Alsace - Rue de Tourville - Rue de Noailles - Rue Henri-Bertrand - Rue Henri- Robbe - Rue de Lorraine - Rue Gaucher - Rue Brancion - Rue Molière - Rue du Cèdre - Rue des Bûcherons				
	Les résidents des rues du secteur Gambetta ne peuvent stationner que dans le secteur Gambetta. Les résidents des rues du secteur Alsace ne peuvent stationner que dans le secteur Alsace. Peuvent stationner librement soit dans le secteur Alsace, soit dans le secteur Gambetta, les résidents des rues suivantes:				
	- Rue du Vieil Abreuvoir - Rue de l'Aigle d'Or - Place Jehan Alain - Rue Armagis - Impasse des Quatre Fils-Aymont - Rue Balivet - Rue des Bons Enfants - Impasse des Bons Enfants - Rue André Bonenfant - Rue François Bonvin - Rue Jouy Boudonville - Rue de Breuvery				

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS
Stationnement de surface (suite)	<ul style="list-style-type: none"> - Impasse Cheval - Rue des Coches - Rue Collignon - Place des Combattants - Impasse David - Place Edouard Detaille - Place Dauphine - Rue Léon Désoyer, entre la rue d'Alger et la rue Armagis - Rue Ducastel - Rue des Ecuyers - Rue à la Farine - Avenue du Maréchal Foch - Rue de la Grande Fontaine - Place Charles de Gaulle - Rue du Gast - Rue de Gramont - Rue Raymond Gréban - Rue d'Hennemont, entre la Place Jehan Alain et la rue d'Alger - Rue Jadot - Passage Jolivet - Rue des Joueries - Cour Larcher - Cour du Lion-d'Argent - Rue des Louviers - Impasse des Louviers - Rue du Maréchal Lyautey - Place André Malraux - Place du Marché Neuf - Place Mareil - Rue Danès de Montardat - Rue Roger de Nézet - Rue au Pain - Rue de la Paroisse - Rue de Paris - Rue de Poissy - Rue de Pologne - Rue de Pontoise - Place de l'Abbé Pierre de Porcaro - Rue de la Procession - Allées des Récollets - Rue de la République - Rue Saint-Christophe - Rue Saint-Jacques - Rue Saint-Louis - Rue Saint-Pierre - Impasse Saint-Pierre - Impasse Saint-Vincent - Rue de la Salle - Rue de la Surintendance - Cour des Syrènes - Rue Thiers, entre l'avenue Gambetta et la Place André Malraux 				

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS
Stationnement de surface (suite)	<ul style="list-style-type: none"> - Rue du Docteur Timsit - Impasse des Trois Bouteilles - Impasse des Trois Maries - Place de la Victoire - Rue des Vieilles Boucheries - Rue du Vieux Marché - Impasse du Vieux Marché - Rue Wauthier, de la rue de Pologne à la rue du Maréchal Joffre 				
	Les résidents peuvent bénéficier d'un abonnement par foyer fiscal, pour une seule immatriculation.				
	Les pièces justificatives à fournir pour bénéficier d'un abonnement résident sont : <ul style="list-style-type: none"> - Pièce d'identité - Certificat d'immatriculation - Justificatif de domicile de moins de 3 mois: (facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone ...) - Dans le cas des véhicules de société, une attestation de l'employeur certifiant qu'il est bien le conducteur principal et que le véhicule peut être utilisé à titre personnel 				
	ABONNEMENT POUR LES PROFESSIONNELS				
	<ul style="list-style-type: none"> - Droits d'inscription / An / Véhicule - Mensuel - Annuel 	30,00 € 40,00 € 480,00 €	30,00 € 40,00 € 480,00 €	0% 0% 0%	
	Réservé aux professions suivantes: <ul style="list-style-type: none"> - Les médecins - Les infirmiers - Les kinésithérapeutes - Les aides à domicile - Les artisans 				
	Abonnement souscrit pour un véhicule : le professionnel peut souscrire a plusieurs abonnements s'il possède plusieurs véhicules. Les titulaires peuvent l'utiliser indifféremment pour stationner dans le secteur Alsace, Gambetta et Centre.				
	Les pièces justificatives à fournir pour bénéficier d'un abonnement professionnel sont : <ul style="list-style-type: none"> - Carte professionnelle de l'année en cours ou de l'extrait 'inscription au fichier RPPS ou ADELI de l'année en cours ou l'inscription au Conseil de l'Ordre - L'extrait d'identification du répertoire national des entreprises de moins de 3 mois, délivré par l'INSEE dont l'identifiant APE de l'établissement figure dans la liste des codes NAF (KBIS) - Certificat d'immatriculation - Une carte d'identité ou passeport au nom du demandeur ou du représentant légal 				
	Obligation dans le secteur hypercentre de rentrer sa plaque pour accéder à un tarif préférentiel à l'horodateur. Aucune obligation de justificatif dans les zones Alsace, Gambetta et Centre.				
	DISPOSITIONS DEROGATOIRES <ul style="list-style-type: none"> - Les places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite ne sont pas soumises à tarification. Les PMR peuvent stationner sur ces emplacements 12 heures maximum en apposant leur carte européenne de stationnement accompagnée d'un disque horaire. - Le stationnement en surface des véhicules légers électriques apposant la vignette verte de la Ville est gratuit dans les limites suivantes : Hyper-Centre : 1h00 / Hors Hyper-Centre : 1h30 / Abords des gares de la ligne grande Ceinture-Ouest : 1h30. Le disque européen de stationnement doit être apposé sur le véhicule. - Le stationnement sur les places équipées de bornes minutes est gratuit durant 30 minutes. 				

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS
Concessions Ancien cimetière 78 bis rue Léon Désoyer	CONCESSIONS NE BORDANT PAS L'ALLEE CENTRALE				Limité aux renouvellements et acquisitions exceptionnelles d'emplacements ne permettant pas d'autres formats
	- 30 ans / 2 m ²	1 370,00 €	1 380,00 €	1%	
	- 30 ans / 3 m ² 36	2 090,00 €	2 318,00 €	11%	
	- 50 ans / 2 m ²	2 240,00 €	2 300,00 €	3%	
	- 50 ans / 3 m ² 36	3 770,00 €	3 864,00 €	2%	
	CONCESSIONS EN BORDURE DE L'ALLEE CENTRALE				
	- 30 ans / 2 m ²	1 630,00 €	1 650,00 €	1%	
	- 30 ans / 3 m ² 36	2 750,00 €	2 772,00 €	1%	
Nouveau cimetière 22 rue Turgot	CONCESSIONS POUR UNE INHUMINATION EN CERCUEIL				Limité aux renouvellements et acquisitions exceptionnelles d'emplacements ne permettant pas d'autres formats
	- 10 ans	170,00 €	170,00 €	0%	
	- 15 ans / 2 m ²	300,00 €	300,00 €	0%	
	- 30 ans / 2 m ²	600,00 €	600,00 €	0%	
	- 30 ans / 3 m ² 36	1 050,00 €	1 008,00 €	-4%	
	- 50 ans / 2 m ²	990,00 €	1 000,00 €	1%	
	- 50 ans / 3 m ² 36	1 730,00 €	1 680,00 €	-3%	
Cimetière communal 4 rue de la Porte de Fourqueux	- 15 ans / 2 m ²	192,00 €	195,00 €	2%	
	- 30 ans / 2 m ²	387,00 €	390,00 €	1%	
	- 50 ans / 2 m ²	646,00 €	650,00 €	1%	
Espace cinéraire 2 "Le pont au jardin"	CONCESSIONS POUR UNE INHUMINATION D'URNE EN CAVURNE (Non livré)				
	- 15 ans / 0,64 m ²	170,00 €	170,00 €	0%	
	- 30 ans / 0,64 m ²	340,00 €	340,00 €	0%	
	CONCESSIONS AU JARDIN DU SOUVENIR (Inscriptions des noms 5 ans)	70,00 €	70,00 €	0%	
Espace cinéraire 1 "Le jardin des roses"	CASES POUR UNE INHUMINATION D'URNE EN MODULE COLUMBARIUM				
	- 15 ans	770,00 €	780,00 €	1%	
	- 30 ans	1 550,00 €	1 560,00 €	1%	
	CONCESSIONS POUR UNE INHUMINATION D'URNE EN CAVURNE (livré)				
	- 15 ans	980,00 €	990,00 €	1%	
	- 30 ans	1 960,00 €	1 980,00 €	1%	
Cimetière communal 4 rue de la Porte de Fourqueux	CASES POUR UNE INHUMINATION D'URNE EN MODULE COLUMBARIUM				
	- 15 ans	593,00 €	600,00 €	1%	
	- 30 ans	1 202,00 €	1 200,00 €	0%	

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS
Taxes	- Taxe d'inhumation (ancien et nouveau cimetière)	110,00 €	110,00 €	0%	Changement de mode de calcul
	- Taxe de vacation de police	20,00 €	20,00 €	0%	
	- Taxe de vacation de police à partir de la 2ème exhumation dans la même concession	10,00 €	10,00 €	0%	
	Taxe de dépôt d'urne :				
	- Au colombarium	140,00 €	140,00 €	0%	
	- Dépôt d'urne dans une sépulture ou en cavurne	80,00 €	80,00 €	0%	
	- Dispersion des cendres (jardin du souvenir)	Gratuité	Gratuité		
	- Dépôt dans caveau provisoire (par jour d'utilisation)	155,00 €	10,00 €	-94%	
Cimetière communal 4 rue de la Porte de Fourqueux	- Droit d'utilisation	8,20 €	10,00 €	22%	
	- Droit journalier - les 30 premières jours	0,62 €	1,00 €	61%	
	- Droit journalier - à partir du 31ème jour	1,00 €	2,00 €	100%	
Inteventions	- Taille et coupe des végétaux pour mise en conformité au règlement	76,00 €	77,00 €	1%	
Caveaux d'occasion (hors semelle)	- 1 place	969,00 €	975,00 €	1%	Ce dispositif ne concerne pas les chapelles
	- 2 places	1 264,00 €	1 270,00 €	0%	
	- 3 places	1 570,00 €	1 580,00 €	1%	
	- 4 places	2 111,00 €	2 130,00 €	1%	
	- 5 places et +	2 499,00 €	2 520,00 €	1%	
Stationnement Taxi	- Occupation du domaine public rue de la Surintendance (tarif journalier)	1,54 €	1,55 €	1%	
Bâtiments municipaux	- Non restitution, détérioration importante ou perte des badges porte-clés d'accès aux bâtiments municipaux - pointeuse	12,65 €	12,65 €	0%	
	Non restitution, détérioration importante ou perte des clés des bâtiments municipaux :				
	- Clés ordinaires (clés JPM 303)	17,68 €	18,00 €	2%	
	- Clés sécurisées (clés SURF)	37,88 €	38,00 €	0%	
	- Pass ordinaire (clés JPM 303)	24,75 €	25,00 €	1%	
	- Pass sécurisée (clés SURF)	56,06 €	56,00 €	0%	
	- Dispositif PPMS dans les écoles : non restitution, détérioration importante ou perte de la télécommande	715,83 €	716,00 €	0%	
- Clé électronique PPMS Winhkaus	30,00 €	30,00 €	0%		
Photocopies automatés	- A4 (noir et blanc)	0,20 €	0,20 €	0%	
	- A3 (noir et blanc)	0,40 €	0,40 €	0%	

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS	
Marché central	ABONNES ZONE 1 (Premium)					
	- Le mètre linéaire avec couverture	2,25 €	2,29 €	2%		
	- Tarif producteur / ostréiculteur	1,32 €	1,34 €	2%		
	- L'angle avec couverture	4,24 €	4,33 €	2%		
	- Tarif producteur / ostréiculteur	2,47 €	2,52 €	2%		
	- Le mètre linéaire sans couverture	1,21 €	1,24 €	2%		
	- Tarif producteur / ostréiculteur	0,70 €	0,71 €	2%		
	- L'angle sans couverture	2,41 €	2,46 €	2%		
	- Tarif producteur / ostréiculteur	1,41 €	1,43 €	2%		
	- Charges directes Ville (forfait par marché)	2,10 €	2,15 €	2%		
	- Animation (forfait par marché)	3,04 €	3,10 €	2%		
	ABONNES ZONE 2 (Simple)					
	- Le mètre linéaire avec couverture	2,15 €	2,19 €	2%		
	- Tarif producteur / ostréiculteur	1,24 €	1,27 €	2%		
	- L'angle avec couverture	4,05 €	4,13 €	2%		
	- Tarif producteur / ostréiculteur	2,36 €	2,41 €	2%		
	- Le mètre linéaire sans couverture	1,16 €	1,19 €	2%		
	- Tarif producteur / ostréiculteur	0,68 €	0,69 €	2%		
	- L'angle sans couverture	2,28 €	2,32 €	2%		
	- Tarif producteur / ostréiculteur	1,33 €	1,35 €	2%		
	- Charges directes Ville (forfait par marché)	2,10 €	2,15 €	2%		
	- Animation (forfait par marché)	3,04 €	3,10 €	2%		
	COMMERCANTS OCCASIONELS					
	Le mètre linéaire avec couverture :					
	- Mardi	2,27 €	2,32 €	2%		
	- Vendredi	3,54 €	3,61 €	2%		
	- Dimanche	3,74 €	3,82 €	2%		
	L'angle avec couverture :					
	- Mardi	1,84 €	1,88 €	2%		
	- Vendredi	1,99 €	2,03 €	2%		
- Dimanche	2,12 €	2,16 €	2%			
Le mètre linéaire sans couverture :						
- Mardi	2,11 €	2,15 €	2%			
- Vendredi	2,38 €	2,43 €	2%			
- Dimanche	2,51 €	2,56 €	2%			
L'angle sans couverture :						
- Mardi	0,54 €	0,55 €	2%			
- Vendredi	0,58 €	0,59 €	2%			
- Dimanche	0,63 €	0,64 €	2%			

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS
Marché central (suite)	- Charges directes Ville (forfait par marché)	2,08 €	2,12 €	2%	
	- Animation (forfait par marché)	3,00 €	3,06 €	2%	
	- Brocante Marché Centrale / le mètre linéaire	15,04 €	15,34 €	2%	
Marché Christiane Frahier	PLACE CHRISTIANE FRAHIER (rue Franklin)				
	Abonnés :				
	- Le mètre linéaire avec couverture	1,89 €	1,89 €	0%	
	- Tarif producteur / ostréiculteur	1,10 €	1,10 €	0%	
	- L'angle	0,46 €	0,46 €	0%	
	- Tarif producteur / ostréiculteur	0,26 €	0,26 €	0%	
	- Charges directes Ville (forfait par marché)	2,08 €	2,08 €	0%	
	- Animation (forfait par marché)	1,00 €	1,00 €	0%	
	COMMERCANTS OCCASIONNELS				
	- Le mètre linéaire avec couverture	2,12 €	2,12 €	0%	
	- L'angle	0,46 €	0,46 €	0%	
	- Charges directes Ville (forfait par marché)	2,08 €	2,08 €	0%	
- Animation (forfait par marché)	1,00 €	1,00 €	0%		
Marché des Rotondes	PLACE DES ROTONDES				
	Abonnés et commerçants occasionnels :				
	- Le mètre linéaire avec couverture	2,04 €	2,04 €	0%	
	- Tarif producteur / ostréiculteur	1,19 €	1,19 €	0%	
	- Le mètre linéaire sans couverture	1,22 €	1,22 €	0%	
	- Tarif producteur / ostréiculteur	0,71 €	0,71 €	0%	
	- Charges directes Ville (forfait par marché)	2,08 €	2,08 €	0%	
- Animation (forfait par marché)	1,50 €	1,50 €	0%		
Marché Territoire de Fourqueux	MARCHE FORAIN				
	- Emplacement (mètre linéaire)	1,28 €	1,31 €	2%	
	- Emplacement pour commerçants réguliers hebdomadaires	1,08 €	1,10 €	2%	
Brocante Annuelle	- Saint-Germainois (l'emplacement)	17,70 €	20,00 €	13%	Stand de 3M
	- Non Saint-Germainois (l'emplacement)	40,00 €	40,00 €	0%	
	- Professionnels (l'emplacement)	103,00 €	105,00 €	2%	

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS	
Communication de documents administratifs	COPIE PHYSIQUE					
	Noir et blanc :					
	- Format A4 recto	0,18 €	0,18 €	0%		
	- Format A3 recto	0,35 €	0,35 €	0%		
	- Format A2 recto	0,70 €	0,70 €	0%		
	- Format A1 recto	1,40 €	1,40 €	0%		
	- Format A0 et plus recto	2,80 €	2,80 €	0%		
	Couleur :					
	- Format A4 recto	0,28 €	0,28 €	0%		
	- Format A3 recto	0,45 €	0,45 €	0%		
	- Format A2 recto	0,90 €	0,90 €	0%		
	- Format A1 recto	1,80 €	1,80 €	0%		
	- Format A0 et plus recto	3,60 €	3,60 €	0%		
	COPIE NUMERIQUE					
	Lorsque le document existe déjà en version numérique :					
	- Tous les formats, PDF, qualité 200 dpi minimum	Gratuit				
	Lorsque le document n'existe pas encore en version numérique ou que le demandeur souhaite une qualité supérieure à celle en possession de l'administration :					
	Qualité de base : 300 dpi :					
	- Format A4 PDF par page	0,15 €	0,15 €	0%		
	- Format A3 PDF par page	0,20 €	0,20 €	0%		
- Format A2 PDF par page	0,30 €	0,30 €	0%			
- Format A1 PDF par page	0,50 €	0,50 €	0%			
- Format A0 PDF par page	0,90 €	0,90 €	0%			
Qualité supérieure lorsque la nature du document l'impose (planche graphique ou photographique) ou sur demande expresse du demandeur : 600 dpi :						
- Format A4 PDF par page	0,20 €	0,20 €	0%			
- Format A3 PDF par page	0,25 €	0,25 €	0%			
- Format A2 PDF par page	0,35 €	0,35 €	0%			
- Format A1 PDF par page	0,55 €	0,55 €	0%			
- Format A0 PDF par page	0,95 €	0,95 €	0%			
Il est rappelé que toute demande de communication doit se faire par écrit et que la communication, lorsque le document est effectivement communicable, ne pourra avoir lieu qu'après paiement du montant dû.						

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS
Communication de documents administratifs (suite)	FRAIS D'ENVOI				
	Documents physiques : - Lorsque le demandeur vient retirer les documents demandés au centre administratif auprès du service concerné - Lorsque le demandeur sollicite un envoi postal sans autre précision, envoi au tarif lent sans recommandation - Lorsque le demandeur sollicite un envoi postal en précisant les modalités d'envoi, envoi selon le souhait du demandeur Documents numérisés : - Envoi par courriel ou lorsque la taille numérique des documents l'impose, via une plateforme gratuite de transfert de fichiers	Gratuit Tarifs postaux en vigueur Tarifs postaux en vigueur	Gratuit Tarifs postaux en vigueur Tarifs postaux en vigueur		
Fourqueux régie droits divers	TARIFS PHOTOCOPIES AUX ASSOCIATIONS CONVENTIONNEES				
	Noir et blanc :				
	- A4	0,13 €	0,13 €	0%	
	- A4 R/V	0,26 €	0,27 €	4%	
	- A3	0,26 €	0,27 €	4%	
	- A3 R/V	0,48 €	0,50 €	4%	
	Couleur :				
	- A4	0,40 €	0,40 €	0%	
	- A4 R/V	0,80 €	0,80 €	0%	
	- A3	0,80 €	0,80 €	0%	
- A3 RV	1,78 €	1,80 €	1%		
Banderoles et calicots (la pièce)	20,00 €	20,00 €	0%		
Documents plastifiés :					
- A4	0,30 €	0,30 €	0%		
- A3	0,75 €	0,77 €	3%		

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS
Bibliothèque	Carte Premium [20 documents, 5 DVD + accès à l'offre numérique] :				
	- Adultes Saint-Germanoises et agents de Saint-Germain-en-Laye	31,50 €	32,00 €	2%	
	- Adultes non Saint-Germanoises (à partir de 18 ans)	41,50 €	42,50 €	2%	
	- Saint-Germanoises + de 65 ans	26,50 €	26,50 €	0%	
	- Jeunes Saint-Germanoises de - de 18 ans	14,80 €	15,00 €	1%	
	- Jeunes non Saint-Germanoises - 18 ans	26,50 €	27,00 €	2%	
	- Jeunes Saint-Germanoises de 18 ans à 25 ans	19,80 €	20,00 €	1%	
	Demanderesses d'emploi indemnisées ou en fin de droits Saint-Germanoises	15,80 €	15,80 €	0%	
	Carte Standard [15 documents, 3 DVD] :				
	- Adultes Saint-Germanoises et agents de Saint-Germain-en-Laye	28,50 €	29,00 €	2%	
	- Adultes non Saint-Germanoises (à partir de 18 ans)	32,50 €	33,00 €	2%	
	- Saint-Germanoises + de 65 ans	23,50 €	23,50 €	0%	
	- Jeunes Saint-Germanoises - de 18 ans	Gratuité	Gratuité		
	- Jeunes non Saint-Germanoises - de 18 ans	17,50 €	18,00 €	3%	
	- Jeunes Saint-Germanoises de 18 à 25 ans	12,80 €	13,00 €	2%	
	Demanderesses d'emploi indemnisées ou en fin de droits Saint-Germanoises	Gratuité	Gratuité		
	Photocopie et impression noir et blanc	0,10 €	0,10 €	0%	
Photocopie et impression couleur	0,50 €	0,50 €	0%		
Remplacement carte perdue	2,00 €	2,00 €	0%		
Boîtiers CD/DVD détériorés	1,00 €	1,00 €	0%		
Document perdu ou abîmé = remboursement ou remplacement du document					
DVD perdu ou abîmé	35,00 €	35,00 €	0%		
Vente de sacs réutilisables. Prix à l'unité	1,50 €	1,50 €	0%		
Toute inscription nécessite la délivrance d'une carte personnalisée / Abonnement valable pendant 12 mois					

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS
Musée municipal et musée Claude Debussy	REPRODUCTION OU LOCATION DE DOCUMENTS (Tarifs à l'unité)				
	Tirages noirs et blancs ou couleurs et d'après des diapositives ou en ektachrome :				
	- Format 10 X 15	3,30 €	3,40 €	3%	
	- Format 13 X 18	7,95 €	8,15 €	3%	
	- Format 15 X 21	7,95 €	8,15 €	3%	
	- Format 20 X 30	10,70 €	11,00 €	3%	
	- Cliché numérique documentaire (basse définition)	6,35 €	6,50 €	2%	
	- Location de diapositives couleur 24x36 (délai de 3 mois maximum)	10,20 €	10,45 €	3%	
	- Location d'ektachromes (délai de 3 mois maximum)	56,20 €	57,35 €	2%	
	- Photographie numérique professionnelle	56,20 €	57,35 €	2%	
	- Perte ou détérioration de diapositives	83,65 €	85,35 €	2%	
	- Perte ou détérioration d'ektachromes	169,30 €	172,80 €	2%	
	- Restitution hors délai (par mois de retard)	21,40 €	21,85 €	2%	
	Droits de reproduction par image :				
	- Livres et périodiques	41,65 €	42,50 €	2%	
	- Supports audiovisuels et numériques (n&b et couleur)	98,00 €	100,00 €	2%	
	- Supports publicitaires (n&b et couleur)	632,50 €	645,50 €	2%	
	- Supports divers non publicitaires (cartes de vœux, cartes postales)	98,00 €	100,00 €	2%	
	- Affiches (n&b et couleur)				
	- Non respect des conditions d'utilisation des droits de reproduction (délais, mentions obligatoires...) : application d'une pénalité	100% des droits facturés	100% des droits facturés		
- Réduction forfaitaire des droits de reproduction pour demande émanant d'un musée exclusivement (tarif préférentiel)	droits facturés minorés de 25%	droits facturés minorés de 25%			
Droits de prises de vue (télévision, cinéma) :					
- Par journée	574,00 €	586,00 €	2%		

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS	
Musée municipal et musée Claude Debussy (suite)	PRODUITS JEROME BOSCH					
	Vente au public :					
	- Cartes postales (tout modèle)	1,00 €	1,00 €	0%	Prix éditeur	
	- Cartes postales, création d'un lot des 9 modèles Bosch	7,00 €	7,00 €	0%		
	- Affiches	3,10 €	3,50 €	13%		
	- Catalogue Jérôme Bosch et "L'Escamoteur"	14,50 €	14,50 €	0%		
	- Catalogue Tours et détours de L'Escamoteur, de Bosch à nos jours	6,00 €	6,00 €	0%		
	Vente aux revendeurs, libraires et assimilés :				Réduction d'env. 20% accordée par les éditeurs pour la vente des livres aux revendeurs	
	- Cartes postales	0,90 €	0,90 €	0%		
	- Affiches	2,65 €	2,95 €	11%		
	- Catalogue Jérôme Bosch et "L'Escamoteur"	12,00 €	12,00 €	0%		
	- Catalogue Tours et détours de L'Escamoteur, de Bosch à nos jours	4,80 €	4,80 €	0%		
		PRODUITS VERA				
	Vente au public :					
	- Cartes postales (tout modèle)	1,00 €	1,00 €	0%	Prix éditeur	
	- Cartes postales, création d'un lot des 6 modèles carrés Vera	5,00 €	5,00 €	0%		
	- Cartes postales, création d'un lot des 6 modèles rectangulaires Vera	5,00 €	5,00 €	0%		
	- Affiche "Jardin de la Thébaïde"	3,10 €	3,50 €	13%		
	- Catalogue "Paul et André Vera, tradition et modernité"	35,00 €	35,00 €	0%		
	Vente aux revendeurs, libraires et assimilés :				Réduction d'env. 20% accordée par les éditeurs pour la vente des livres aux revendeurs	
- Cartes postales (tout modèle)	0,90 €	0,90 €	0%			
- Affiche "Jardin de la Thébaïde"	2,65 €	2,95 €	11%			
- Catalogue "Paul et André Vera, tradition et modernité"	28,00 €	28,00 €	0%			
	PRODUITS DEBUSSY					
Vente au public :						
- Livret Debussy et Saint-Germain-en-Laye	3,50 €	3,50 €	0%	Réduction d'env. 20% accordée par les éditeurs pour la vente des livres aux revendeurs		
Vente aux revendeurs, libraires et assimilés :						
- Debussy et Saint-Germain-en-Laye	2,80 €	2,80 €	0%			

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019 HT	TARIFS 2020 HT	VARIATION	OBSERVATIONS
Bar Théâtre	- Jus de fruits	3,79 €	3,79 €	0%	
	- Sodas	4,27 €	4,27 €	0%	
	- Bière	4,55 €	4,55 €	0%	
	- Eau	2,37 €	2,37 €	0%	
	- Café (expresso)	2,18 €	2,18 €	0%	
	- Champagne (la coupe)	7,58 €	7,58 €	0%	
	- Vin rouge ou blanc (le verre)	4,27 €	4,27 €	0%	
	- Sandwich navette	5,69 €	5,69 €	0%	
	- Petite salade	7,11 €	7,11 €	0%	
	- Petit dessert sucré	4,27 €	4,27 €	0%	
	- Petit pain et viennoiserie	1,42 €	1,42 €	0%	
	- Assiette complète (salade, petits mets chaud et / ou froids)	-	10,91 €		
Insertion publicitaire	Insertions publicitaires dans le programme de la saison :				
	- 1/4 de page	884,00 €	901,68 €	2%	
	- 3 ^{ème} de couverture	2 724,25 €	2 778,74 €	2%	
	- 4 ^{ème} de couverture	4 095,30 €	4 177,21 €	2%	

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS
Redevances d'occupation du domaine public Taxe d'étalage à l'année	PLACE CHARLES DE GAULLE / PLACE ANDRE MALRAUX - LE M2				
	- Terrasse ouverte : café / brasserie / restaurant	184,65 €	188,34 €	2%	Tarif terrasse fermée et/ou chauffée applicable pendant 6 mois et le tarif terrasse ouvert pendant les 6 autres mois
	- Terrasse ouverte : café / brasserie / restaurant (Majoré)	221,58 €	226,01 €	2%	
	- Terrasse fermée et/ou chauffée : café / brasserie / restaurant*	350,20 €	357,20 €	2%	
	- Terrasse fermée et/ou chauffée : café / brasserie / restaurant*	420,24 €	428,64 €	2%	
	- Desserte ou table de service (à l'unité)	346,38 €	353,30 €	2%	
	- Desserte ou table de service (à l'unité) (Majoré)	415,66 €	423,97 €	2%	
	PLACE DU MARCHE NEUF - LE M2				
	- Terrasse ouverte : café / brasserie / restaurant	145,08 €	147,98 €	2%	Création tarifs décote appliquée en raison du marché 3 demi-journées par semaine
	- Terrasse ouverte : café / brasserie / restaurant (Majoré)	174,10 €	177,58 €	2%	
	- Terrasse chauffée : café / brasserie / restaurant	275,16 €	280,66 €	2%	
	- Terrasse chauffée : café / brasserie / restaurant (Majoré)	330,19 €	336,79 €	2%	
	- Desserte ou table de service (à l'unité)	272,15 €	277,59 €	2%	
	- Desserte ou table de service (à l'unité) (Majoré)	326,58 €	333,11 €	2%	
	EMPRISES ARCADES - LE M2				
	- Terrasse ouverte : café / brasserie / restaurant	184,65 €	188,34 €	2%	
	- Terrasse ouverte : café / brasserie / restaurant (Majoré)	221,58 €	226,01 €	2%	
	- Terrasse chauffée : café / brasserie / restaurant	350,20 €	357,20 €	2%	
	- Terrasse chauffée : café / brasserie / restaurant (Majoré)	420,24 €	428,64 €	2%	
	- Desserte ou table de service (à l'unité)	346,38 €	353,30 €	2%	
	- Desserte ou table de service (à l'unité) (Majoré)	415,66 €	423,97 €	2%	
	CENTRE VILLE - LE M2				
	- Etalage	113,65 €	115,92 €	2%	Concerne le Passy et le Thiers
	- Etalage (Majoré)	136,38 €	139,10 €	2%	
	- Portants à vêtements hors rue piétonne (en période de soldes)	113,65 €	115,92 €	2%	
	- Portants à vêtements hors rue piétonne (en période de soldes)	136,38 €	139,10 €	2%	
	- Portants à vêtements rue piétonne (toute l'année)	222,85 €	227,30 €	2%	
	- Portants à vêtements rue piétonne (toute l'année) (Majoré)	267,42 €	272,76 €	2%	
	- Chevalet sans publicité (porte menus...)	122,57 €	125,02 €	2%	
	- Chevalet sans publicité (porte menus...) (Majoré)	147,09 €	150,03 €	2%	
	- Porte revues	122,57 €	125,02 €	2%	
	- Porte revues (Majoré)	147,09 €	150,03 €	2%	
	- Terrasse couverte	303,50 €	309,57 €	2%	
- Terrasse couverte (Majoré)	364,20 €	371,48 €	2%		
- Terrasse ouverte : restaurant et établissement sans licence 4	134,24 €	136,92 €	2%		
- Terrasse ouverte : restaurant et établissement sans licence 4	161,09 €	164,31 €	2%		
- Terrasse chauffée : restaurant et établissements sans licence 4 *	245,14 €	250,04 €	2%		
- Terrasse chauffée : restaurant et établissements sans licence 4 * (Majoré)	294,16 €	300,04 €	2%		
- Terrasse ouverte : café et brasserie - restaurant	157,59 €	160,74 €	2%		
Tarifs Majorés = coefficient de majoration pour entreposage du matériel de terrasse pendant la nuit : 1,2					

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS	
Redevances d'occupation du domaine public Taxe d'étalage à l'année (suite)	- Terrasse ouverte : café et brasserie - restaurant (Majoré)	189,11 €	192,89 €	2%	Tarif terrasse fermée et/ou chauffée applicable pendant 6 mois et le tarif terrasse ouvert pendant les 6 autres mois	
	- Terrasse fermée et/ou chauffée : café et brasserie - restaurant*	286,00 €	291,72 €	2%		
	- Terrasse fermée et/ou chauffée : café et brasserie - restaurant* (Majoré)	343,20 €	350,06 €	2%		
	- Desserte ou table de service (à l'unité)	346,38 €	353,30 €	2%		
	- Desserte ou table de service (à l'unité) (Majoré)	415,66 €	423,97 €	2%		
	PERIPHERIE - LE M2					
	- Etalage	55,20 €	56,30 €	2%		
	- Etalage (Majoré)	66,24 €	67,56 €	2%		
	- Portants à vêtements hors rue piétonne (en période de soldes)	122,57 €	125,02 €	2%		
	- Portants à vêtements hors rue piétonne (en période de soldes)	147,09 €	150,03 €	2%		
	- Portants à vêtements rue piétonne (toute l'année)	222,85 €	227,30 €	2%		
	- Portants à vêtements rue piétonne (toute l'année) (Majoré)	267,42 €	272,76 €	2%		
	- Chevalet sans publicité (porte menus...)	122,57 €	125,02 €	2%		
	- Chevalet sans publicité (porte menus...) (Majoré)	147,09 €	150,03 €	2%		
	- Porte revues	122,57 €	125,02 €	2%		
	- Porte revues (Majoré)	147,09 €	150,03 €	2%		
	- Terrasse couverte	150,43 €	153,43 €	2%		
	- Terrasse couverte (Majoré)	180,52 €	184,13 €	2%		
	- Terrasse ouverte : restaurant et établissement sans licence 4	61,29 €	62,51 €	2%		
	- Terrasse ouverte : restaurant et établissement sans licence 4	73,55 €	75,02 €	2%		
	- Terrasse chauffée : restaurant et établissement sans licence 4 *	111,42 €	113,64 €	2%		
	- Terrasse chauffée : restaurant et établissements sans licence 4 (Majoré)	133,71 €	136,38 €	2%	Tarif terrasse chauffée applicable pendant 6 mois et le tarif terrasse ouvert pendant les 6 autres mois	
	- Terrasse ouverte : café et brasserie - restaurant	71,31 €	72,73 €	2%		
	- Terrasse ouverte : café et brasserie - restaurant (Majoré)	85,57 €	87,28 €	2%		
	- Terrasse fermée et/ou chauffée : café et brasserie - restaurant	130,35 €	132,95 €	2%		
	- Terrasse fermée et/ou chauffée : café et brasserie - restaurant (Majoré)	156,41 €	159,53 €	2%		
	- Desserte ou table de service (à l'unité)	346,38 €	353,30 €	2%		
	- Desserte ou table de service (à l'unité) (Majoré)	415,66 €	423,97 €	2%		
	PERIPHERIE FOURQUEUX - LE M2					
	- Terrasse	20,40 €	20,80 €	2%		
	- Chevalet	16,47 €	16,80 €	2%		
	UTILISATION ROTISSOIRE / APPAREIL A GLACE / BANC D'HUITRE (Forfait annuel)					
- 1 appareil à glaces	375,67 €	383,18 €	2%			
- 1 appareil à crêpes	375,67 €	383,18 €	2%			
- 1 banc d'huîtres	985,66 €	1 005,37 €	2%			
- Rôtissoire (20 poulets et plus)	903,52 €	921,59 €	2%			
- 1 rôtissoire (moins de 20 poulets)	654,87 €	667,96 €	2%			
IMPLANTATION D'UN MANEGE						
- Pour 4 semaines	324,73 €	331,22 €	2%			
- Pour un week-end	43,30 €	44,16 €	2%			
- Pour un jour	10,82 €	11,03 €	2%			
Tarifs Majorés = coefficient de majoration pour entreposage du matériel de terrasse pendant la nuit : 1,2						

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS
Redevances	MANIFESTATIONS DIVERSES (Par des organisateurs hors Ville)				
	Place du Marché neuf (par jour) :				
	- Organisme ou entreprise pour évènement à caractère commercial	2 705,00 €	2 759,10 €	2%	
	- Association pour animations en partenariat avec la Ville	2 279,00 €	2 324,58 €	2%	
	Place de la Victoire (par jour) :				
	- Organisme ou entreprise pour évènement à caractère commercial	1 150,00 €	2 300,00 €	100%	
	- Association pour animations en partenariat avec la Ville	950,00 €	969,00 €	2%	
	Place des Combattants (par jour) :				
	- Organisme ou entreprise pour évènement à caractère commercial	600,00 €	1 173,00 €	96%	
	- Association pour animations en partenariat avec la Ville	500,00 €	510,00 €	2%	
	MANIFESTATIONS DIVERSES (Organiser par la Ville)				
	Place des Combattants / Place de la Victoire / Place du Marché (par jour)				
	- De 20 à 30 m ²	122,32 €	124,76 €	2%	
- De 31 à 60 m ²	171,02 €	174,44 €	2%		
- De 61 m ² et plus	219,73 €	224,12 €	2%		
Si nature commerciale (type marché européen) :					
- Le mètre linéaire	23,82 €	24,29 €	2%		
- Forfait minimum : 4 mètres linéaires	95,26 €	97,16 €	2%		
MARCHES AUX SAVEURS					
- Emplacement commerçant par week-end	297,14 €	303,08 €	2%		
INSTALLATION D'UN COMMERCE AMBULANT					
- 1 jour/semaine par service à l'année	644,05 €	644,05 €	0%		
COMMERCE AMBULANT LORS DE MANIFESTATION (Titre exceptionnel)					
- 1 jour	23,82 €	24,29 €	2%		
Récupérateur d'eau	- Participation pour un récupérateur d'eau	20,00 €	20,00 €	0%	
Jardins partagés	- Location d'une parcelle individuelle (prix au m ² /famille/an)	1,90 €	1,90 €	0%	
	- Accès au jardin partagé (prix par famille/an)	9,00 €	9,00 €	0%	
	- Accès aux animations du jardin	20,00 €	20,00 €	0%	
	- Caution de location de parcelle	1 an de loyer +56,30€	1 an de loyer +56,30€		
Réparateur de vélos (parc à cycles / cour de service gare RER)	- 1 jour	15,92 €	16,23 €	2%	
Location de chalet au Village de Noël	- 6 m ² /semaine	530,60 €	541,21 €	2%	
	- 6 m ² /semaine - associations locales	424,48 €	432,96 €	2%	
	- 12 m ² /semaine	875,50 €	893,01 €	2%	
	- Stand roulotte foraine (confiserie)/semaine	318,36 €	324,72 €	2%	
Territoire de Fourqueux	PLACE VICTOR HUGO				
	Stationnement régulier de camion-magasin, de stand, de spectacle ambulant (tarif par m²) :				
	- La demie journée	2,11 €	2,15 €	2%	
- La journée	3,01 €	3,07 €	2%		

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019 HT	TARIFS 2020 HT	VARIATION	OBSERVATIONS
Abonnement	- Pour 20 numéros	35,83 €	35,83 €	0%	
Frais de conception des insertions	- Pack préférentiel avec 25 % de remise sur les insertions publicitaires au sein des guides thématiques, pour tout annonceur ayant acheté un espace publicitaire au sein du Journal de Saint-Germain.	176,00 €	176,00 €	0%	
Tarifs de publicité	COUVERTURE				
	Pavé bas de page (75 mm - 60 mm) - Tarif de base :				
	- 1 parution	1 077,00 €	1 077,00 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	969,00 €	969,00 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	918,00 €	918,00 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	861,00 €	861,00 €	0%	
	Pavé bas de page (75 mm - 60 mm) - Tarif associations et organismes publics :				
	- 1 parution	915,45 €	915,45 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	823,65 €	823,65 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	780,30 €	780,30 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	731,85 €	731,85 €	0%	
	2 pavés en largeur bas de page (180 mm - 60 mm) - Tarif de base :				
	- 1 parution	2 051,00 €	2 051,00 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	1 853,00 €	1 853,00 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	1 573,00 €	1 573,00 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	1 263,00 €	1 263,00 €	0%	
	2 pavés en largeur bas de page (180 mm - 60 mm) - Tarif associations et organismes publics :				
	- 1 parution	1 743,35 €	1 743,35 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	1 575,05 €	1 575,05 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	1 337,05 €	1 337,05 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	1 073,55 €	1 073,55 €	0%	
	2 pavés en hauteur bas de page (75 mm - 120 mm) - Tarif de base :				
- 1 parution	2 051,00 €	2 051,00 €	0%		
- 2 à 3 parutions	1 853,00 €	1 853,00 €	0%		
- 4 à 7 parutions	1 573,00 €	1 573,00 €	0%		
- 8 à 20 parutions	1 264,00 €	1 264,00 €	0%		
2 pavés en hauteur bas de page (75 mm - 120 mm) - Tarif associations et organismes publics :					
- 1 parution	1 743,35 €	1 743,35 €	0%		
- 2 à 3 parutions	1 575,05 €	1 575,05 €	0%		
- 4 à 7 parutions	1 337,05 €	1 337,05 €	0%		
- 8 à 20 parutions	1 074,40 €	1 074,40 €	0%		
Réduction de 15 % pour les associations et organismes publics ne récupérant pas la T.V.A					

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019 HT	TARIFS 2020 HT	VARIATION	OBSERVATIONS
Tarifs de publicité (suite)	Manchette - Tarif de base :				
	- 1 parution	1 295,00 €	1 295,00 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	1 176,00 €	1 176,00 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	1 060,00 €	1 060,00 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	943,50 €	943,50 €	0%	
	Manchette - Tarif associations et organismes publics :				
	- 1 parution	1 100,75 €	1 100,75 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	999,60 €	999,60 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	901,00 €	901,00 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	801,98 €	801,98 €	0%	
	4EME DE COUVERTURE				
	Page - Tarif de base :				
	- 1 parution	4 974,50 €	4 974,50 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	4 474,00 €	4 474,00 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	4 226,00 €	4 226,00 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	3 984,00 €	3 984,00 €	0%	
	Page - Tarif associations et organismes publics :				
	- 1 parution	4 228,33 €	4 228,33 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	3 802,90 €	3 802,90 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	3 592,10 €	3 592,10 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	3 386,40 €	3 386,40 €	0%	
	1/2 Page - Tarif de base :				
	- 1 parution	2 657,00 €	2 657,00 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	2 387,00 €	2 387,00 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	2 260,00 €	2 260,00 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	2 129,00 €	2 129,00 €	0%	
	1/2 Page - Tarif associations et organismes publics :				
	- 1 parution	2 258,45 €	2 258,45 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	2 028,95 €	2 028,95 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	1 921,00 €	1 921,00 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	1 809,65 €	1 809,65 €	0%	
	1/4 Page (bandeau) - Tarif de base :				
	- 1 parution	1 470,00 €	1 470,00 €	0%	
- 2 à 3 parutions	1 319,00 €	1 319,00 €	0%		
- 4 à 7 parutions	1 242,00 €	1 242,00 €	0%		
- 8 à 20 parutions	1 171,00 €	1 171,00 €	0%		
1/4 Page (bandeau) - Tarif associations et organismes publics :					
- 1 parution	1 249,50 €	1 249,50 €	0%		
- 2 à 3 parutions	1 121,15 €	1 121,15 €	0%		
- 4 à 7 parutions	1 055,70 €	1 055,70 €	0%		
- 8 à 20 parutions	995,35 €	995,35 €	0%		
Réduction de 15 % pour les associations et organismes publics ne récupérant pas la T.V.A					

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019 HT	TARIFS 2020 HT	VARIATION	OBSERVATIONS
Tarifs de publicité (suite)	Bandeau bas de page - Tarif de base :				
	- 1 parution	655,00 €	655,00 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	589,50 €	589,50 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	555,00 €	555,00 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	525,00 €	525,00 €	0%	
	Bandeau bas de page - Tarif associations et organismes publics :				
	- 1 parution	556,75 €	556,75 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	501,08 €	501,08 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	471,75 €	471,75 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	446,25 €	446,25 €	0%	
	2EME DE COUVERTURE ET BAS DE PAGE 3				
	1/4 Page - Tarif de base :				
	- 1 parution	1 518,00 €	1 518,00 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	1 369,00 €	1 369,00 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	1 213,00 €	1 213,00 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	1 138,00 €	1 138,00 €	0%	
	1/4 Page - Tarif associations et organismes publics :				
	- 1 parution	1 290,30 €	1 290,30 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	1 163,65 €	1 163,65 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	1 031,05 €	1 031,05 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	967,30 €	967,30 €	0%	
	1 module (100 mm - 50 mm) - Tarif de base :				
	- 1 parution	330,50 €	330,50 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	297,00 €	297,00 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	281,50 €	281,50 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	265,00 €	265,00 €	0%	
	1 module (100 mm - 50 mm) - Tarif associations et organismes publics :				
	- 1 parution	280,93 €	280,93 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	252,45 €	252,45 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	239,28 €	239,28 €	0%	
- 8 à 20 parutions	225,25 €	225,25 €	0%		
2 modules (100 mm - 100 mm) - Tarif de base :					
- 1 parution	664,00 €	664,00 €	0%		
- 2 à 3 parutions	599,00 €	599,00 €	0%		
- 4 à 7 parutions	563,00 €	563,00 €	0%		
- 8 à 20 parutions	531,00 €	531,00 €	0%		
2 modules - Tarif associations et organismes publics :					
- 1 parution	564,40 €	564,40 €	0%		
- 2 à 3 parutions	509,15 €	509,15 €	0%		
- 4 à 7 parutions	478,55 €	478,55 €	0%		
- 8 à 20 parutions	451,35 €	451,35 €	0%		
Réduction de 15 % pour les associations et organismes publics ne récupérant pas la T.V.A					

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019 HT	TARIFS 2020 HT	VARIATION	OBSERVATIONS
Tarifs de publicité (suite)	3 modules (100 mmx150 mm ou 150 mm x100 mm) - Tarif de base :				
	- 1 parution	995,50 €	995,50 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	892,50 €	892,50 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	843,50 €	843,50 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	800,00 €	800,00 €	0%	
	3 modules (100 mm x 150 mm ou 150 mm x 100 mm) - Tarif associations et organismes publics :				
	- 1 parution	846,18 €	846,18 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	758,63 €	758,63 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	716,98 €	716,98 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	680,00 €	680,00 €	0%	
	Bandeau bas de page (40 mm - 260 mm) - Tarif de base :				
	- 1 parution	661,00 €	661,00 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	596,00 €	596,00 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	561,00 €	561,00 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	531,00 €	531,00 €	0%	
	Bandeau bas de page (40 mm - 260 mm) - Tarif associations et organismes publics :				
	- 1 parution	561,85 €	561,85 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	506,60 €	506,60 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	476,85 €	476,85 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	451,35 €	451,35 €	0%	
	PAGE INTERIEUR				
	- 1 parution	4 475,00 €	4 475,00 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	4 029,00 €	4 029,00 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	3 803,50 €	3 803,50 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	3 567,00 €	3 567,00 €	0%	
	Page - Tarif associations et organismes publics :				
	- 1 parution	3 803,75 €	3 803,75 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	3 424,65 €	3 424,65 €	0%	
- 4 à 7 parutions	3 232,98 €	3 232,98 €	0%		
- 8 à 20 parutions	3 031,95 €	3 031,95 €	0%		
1/2 Page - Tarif de base :					
- 1 parution	2 362,00 €	2 362,00 €	0%		
- 2 à 3 parutions	2 130,00 €	2 130,00 €	0%		
- 4 à 7 parutions	1 999,00 €	1 999,00 €	0%		
- 8 à 20 parutions	1 882,00 €	1 882,00 €	0%		
1/2 Page - Tarif associations et organismes publics :					
- 1 parution	2 007,70 €	2 007,70 €	0%		
- 2 à 3 parutions	1 810,50 €	1 810,50 €	0%		
- 4 à 7 parutions	1 699,15 €	1 699,15 €	0%		
- 8 à 20 parutions	1 599,70 €	1 599,70 €	0%		
Réduction de 15 % pour les associations et organismes publics ne récupérant pas la T.V.A					

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019 HT	TARIFS 2020 HT	VARIATION	OBSERVATIONS
Tarifs de publicité (suite)	1/4 Page - Tarif de base :				
	- 1 parution	1 241,00 €	1 241,00 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	1 115,00 €	1 115,00 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	1 052,00 €	1 052,00 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	991,00 €	991,00 €	0%	
	1/4 Page - Tarif associations et organismes publics :				
	- 1 parution	1 054,85 €	1 054,85 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	947,75 €	947,75 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	894,20 €	894,20 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	842,35 €	842,35 €	0%	
	1 module (100 mm - 50 mm) - Tarif de base :				
	- 1 parution	288,00 €	288,00 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	261,00 €	261,00 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	245,00 €	245,00 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	228,50 €	228,50 €	0%	
	1 module (100 mm - 50 mm) - Tarif associations et organismes publics :				
	- 1 parution	244,80 €	244,80 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	221,85 €	221,85 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	208,25 €	208,25 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	194,23 €	194,23 €	0%	
	1/2 module (25 mm - 100 mm) - Tarif de base :				
	- 1 parution	143,00 €	143,00 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	130,50 €	130,50 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	122,00 €	122,00 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	115,00 €	115,00 €	0%	
	1/2 module (25 mm - 100 mm) - Tarif associations et organismes publics :				
	- 1 parution	121,55 €	121,55 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	110,93 €	110,93 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	103,70 €	103,70 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	97,75 €	97,75 €	0%	
2 modules (100 mm - 100 mm) - Tarif de base :					
- 1 parution	551,00 €	551,00 €	0%		
- 2 à 3 parutions	475,00 €	475,00 €	0%		
- 4 à 7 parutions	442,00 €	442,00 €	0%		
- 8 à 20 parutions	367,00 €	367,00 €	0%		
Réduction de 15 % pour les associations et organismes publics ne récupérant pas la T.V.A					

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019 HT	TARIFS 2020 HT	VARIATION	OBSERVATIONS
Tarifs de publicité (suite)	2 modules (100 mm - 100 mm) - Tarif associations et organismes publics				
	- 1 parution	468,35 €	468,35 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	403,75 €	403,75 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	375,70 €	375,70 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	311,95 €	311,95 €	0%	
	3 modules (100x150 mm de haut ou 150x100 mm de haut) - Tarif de base				
	- 1 parution	802,00 €	802,00 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	721,00 €	721,00 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	648,00 €	648,00 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	581,00 €	581,00 €	0%	
	3 modules (100 x 150 mm de haut ou 150 x 100 mm de haut) - Tarif associations et organismes publics				
	- 1 parution	681,70 €	681,70 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	612,85 €	612,85 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	550,80 €	550,80 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	493,85 €	493,85 €	0%	
	1 colonne (50 mm - 100 mm) - Tarif de base				
	- 1 parution	288,00 €	288,00 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	260,00 €	260,00 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	244,00 €	244,00 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	229,50 €	229,50 €	0%	
	1 colonne (50 mm - 100 mm) - Tarif associations et organismes publics				
	- 1 parution	244,80 €	244,80 €	0%	
	- 2 à 3 parutions	221,00 €	221,00 €	0%	
	- 4 à 7 parutions	207,40 €	207,40 €	0%	
	- 8 à 20 parutions	195,08 €	195,08 €	0%	
	Bandeau bas de page (40 mm - 260 mm) - Tarif de base				
	- 1 parution	553,00 €	553,00 €	0%	
- 2 à 3 parutions	475,00 €	475,00 €	0%		
- 4 à 7 parutions	442,00 €	442,00 €	0%		
- 8 à 20 parutions	367,00 €	367,00 €	0%		
Bandeau bas de page (40 mm - 260 mm) - Tarif associations et organismes publics					
- 1 parution	470,05 €	470,05 €	0%		
- 2 à 3 parutions	403,75 €	403,75 €	0%		
- 4 à 7 parutions	375,70 €	375,70 €	0%		
- 8 à 20 parutions	375,70 €	375,70 €	0%		
Réduction de 15 % pour les associations et organismes publics ne récupérant pas la T.V.A					

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS
Adhésion carte royale	Adhérents Saint-Germainois :				
	- Adhésion individuelle (A)	27,00 €	27,50 €	2%	
	- Adhésion d'un couple (B)	40,00 €	41,00 €	2%	
	- Adhésion d'un nouvel adhérent à partir du 1er avril jusqu'au 31 août 2020	11,00 €	11,00 €	0%	
	Adhérents non Saint-Germainois :				
	- Adhésion individuelle relevant de la CASGBS (C)	50,00 €	50,00 €	0%	
	- Adhésion individuelle relevant d'une commune hors CASGBS	55,00 €	55,00 €	0%	
- Adhésion d'un couple relevant de la CASGBS (D)	74,00 €	74,00 €	0%		
- Adhésion d'un couple relevant d'une commune hors CASGBS	79,00 €	79,00 €	0%		
- Adhésion d'un nouvel adhérent à partir du 1er avril jusqu'au 31 août 2020			11,00 €		
Repas	- Repas adhérent + boisson	10,00 €	10,00 €	0%	
	- Repas à thème / traiteur	28,00 €	29,00 €	4%	
	- Collation	1,50 €	1,50 €	0%	
Activités	Cours de gymnastique et gym douce :				
	- De janvier à juin 2020 inclus	94,00 €	95,00 €	1%	
	- Cours à la séance	8,00 €	8,00 €	0%	Cours avec professeurs (art, bien être etc,,)
	Cours de langue / théâtre / danse / yoga :				
	- De janvier à juin 2020 inclus	60,00 €	61,00 €	2%	
	- Ateliers de 6 à 12 séances	75,00 €	77,00 €	3%	
- Cours de chorale (frais d'adhésion/gestion)	20,00 €	20,00 €	0%		
La Carte Royale est obligatoire pour se rendre aux clubs					

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS
Enseignes et saillies sur le domaine public	ENSEIGNE ET SAILLIES SUR LE DOMAINE PUBLIC (Payé une fois pour toute la durée d'activité)				
	Enseignes non lumineuses : - Droit d'installation ou modification pour enseignes perpendiculaires par m ²	108,10 €	110,25 €	2%	
	Enseignes lumineuses ou éclairées par spot : - Droit d'installation ou modification pour enseignes perpendiculaires par m ²	215,75 €	220,05 €	2%	
	- Devanture - le mètre linéaire - Store, rideau métallique	33,40 € 23,05 €	34,05 € 23,50 €	2% 2%	
Occupation temporaire du territoire public Saint-Germain-en-Laye	OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC				
	Echafaudage de pieds, roulant, plateforme, résultant de travaux de construction ou réparation de mur ou de bâtiment :				
	- Les 15 premiers jours - le mètre linéaire	7,80 €	7,95 €	2%	
	- Pour chaque jour supplémentaire - le mètre linéaire	0,77 €	0,79 €	3%	
	- Au-delà de 3 mois et par jour - le mètre linéaire	1,02 €	1,04 €	2%	
	Location de terrain enclos de palissades ou de barrières provisoires par suite d'autorisation spéciale de l'autorité :				
	- Les 15 premiers jours et par jour - la surface au m ²	1,04 €	1,06 €	2%	
	- Pour chaque jour supplémentaire - la surface au m ²	1,56 €	1,59 €	2%	
	- Au-delà de 3 mois et par jour - la surface au m ²	1,84 €	1,88 €	2%	
	Occupation d'une place de stationnement sur la voie publique : - Par jour d'occupation et par place de stationnement	11,50 €	11,75 €	2%	Pour caravane de chantier, benne container, etc. Toute place occupée partiellement est due
Occupation d'une place de stationnement par un professionnel automobile : - Par an d'occupation et par place de stationnement	-	2 785,00 €			
Occupation de places de stationnement sur la voie publique pour monte meubles ou échelle électrique : - Forfait d'occupation journalier dans la limite de 3 places maxi par élément	49,00 €	50,00 €	2%		

		VOIRIE				
OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS	
Occupation temporaire du territoire public Saint-Germain-en-Laye (suite)	Container à meubles, remorques, nacelle :					
	- Forfait d'occupation journalier dans la limite de 3 places maxi par élément	98,00 €	100,00 €	2%		
	- Forfait d'occupation pour 2 jours dans la limite de 3 places maxi par élément	196,00 €	200,00 €	2%		
	Tolérance pour stationnement sur la voie publique pour monte-meubles ou échelle électrique :					
	- Forfait journalier	49,00 €	50,00 €	2%		
- Forfait pour 2 jours	98,00 €	100,00 €	2%			
	Container à meubles, remorque, nacelle de chantier :					
- Forfait journalier	49,00 €	50,00 €	2%			
- Forfait pour 2 jours	98,00 €	100,00 €	2%			
Les déménageurs doivent fournir leur numéro de SIRET les particuliers doivent fournir une copie de leur pièce d'identité						
	Occupation du sol sur la voie publique (escabeaux, échelles, tréteaux, échafaudages roulant) :					
	- Forfait pour 1 jour et par tranche de 10 mètres superficiels	16,80 €	17,10 €	2%		
Occupation temporaire du domaine public Fourqueux	- Echafaudage de pieds avec passage libre des piétons, par jour	5,15 €	5,25 €	2%		
	- Echafaudage de pieds sans passage de piéton, par jour et par tranche de 10 m2	10,30 €	10,50 €	2%		
	- Occupation du sol (benne, container, caravane de chantier, camion)	10,30 €	10,50 €	2%		
	- Dépôt de matériaux ou emprise de chantier, par jour	72,10 €	73,75 €	2%		
	Occupation de place de stationnement sur la voie publique pour un camion de déménagement, emménagement et livraison :					
	- Forfait d'occupation journalier et pour 3 places de stationnement maximum	98,00 €	100,00 €	2%		
	- Forfait d'occupation pour 2 jours et pour 3 places de stationnement maximum	196,00 €	200,00 €	2%		
	Si déménagement et emménagement à l'intérieur de la commune					
	- Forfait d'occupation à la journée	108,00 €	110,00 €	2%		
	- Forfait d'occupation pour 2 jours	216,00 €	220,00 €	2%		
	Occupation de place de stationnement sur la voie publique pour un camion de déménagement, emménagement et livraison	90,00 €	92,00 €	2%		

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS
Occupation temporaire du domaine public Fourqueux (suite)	Installation de 3 panneaux à titre exceptionnel par jour pour neutralisation de 3 places de stationnement, élagage, déchargement de matériel ou matériaux :				
	- Forfait dans la limite de 1 jour et de 3 places de stationnement maximum	98,00 €	100,00 €	2%	
	Tolérance pour stationnement sur voie publique sans pose de panneau pour un camion de déménagement, emmenagement et livraison :				
	- Forfait journalier - Forfait pour 2 jours	49,00 € 98,00 €	50,00 € 110,00 €	2% 12%	
	Si tolérance pour déménagement et emménagement à l'intérieur de la commune :				
	- Forfait journalier - Forfait pour 2 jours	54,00 € 108,00 €	55,00 € 110,00 €	2% 2%	
	- Occupation du sol au moyen d'une grue dont la flèche survole le domaine public (Mois dégressif en fonction de la durée d'occupation)	376,30 €	383,80 €	2%	
Tranchée sur la voie publique	- Par mètre superficiel	25,00 €	25,50 €	2%	Il sera laissé au pétitionnaire un délai de 8 jours pour procéder à la remise en état à l'identique de la chaussée et de ses dépendances. Passé ce délai, après mise en demeure restée sans réponse dans les 8 jours, il sera compté une astreinte journalière
Equipement des concessionnaires sur le domaine public (coffret et boîtier)	En cas de travaux nécessitant la dépose d'un horodateur, d'un candélabre ou de tout mobilier urbain, le montant de la prestation sera facturé au demandeur				
	- Astreinte Journalière	189,50 €	193,00 €	2%	Il sera laissé au concessionnaire un délai de 8 jours consécutifs à compter de la mise en demeure écrite pour procéder à la réparation ou au changement de l'équipement endommagé, Passé ce délai, après mise en demeure restée sans réponse dans les 8 jours, il sera compté une astreinte journalière
	En cas de réalisation des travaux par la Ville : majoration pour frais généraux et frais de contrôle (tranchées, coffrets et boîtiers) 20% du montant des travaux pour des travaux jusqu'à 2 250 € inclus 15 % du montant des travaux pour des travaux entre 2 250 € et 7 600 € inclus 10% du montant des travaux pour des travaux supérieurs à 7 600 €				
	- Perte/ vol/ détérioration non restitution de la carte de droits de voirie	219,30 €	223,70 €	2%	
	- Redevance pour stationnement des convoyeurs de fonds pour 25m ²	9 986,00 €	10 185,00 €	2%	
	- Occupation du sol au moyen d'une grue dont la flèche survole le domaine public (Forfait mensuel)	376,30 €	383,80 €	2%	

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS
Télécommande / Borne	- Remplacement en cas de perte ou de vol, accompagné de la déclaration	60,00 €	61,00 €	2%	
	- Achat de télécommande pour bornes	60,00 €	61,00 €	2%	
Tournages de films	- Stationnement des véhicules techniques (jusqu'à 7 véhicules jour)	805,00 €	821,00 €	2%	
	- Véhicule supplémentaire par jour	230,50 €	235,00 €	2%	
	- Occupation du domaine public par jour	1 841,00 €	1 877,00 €	2%	
	- Occupation du domaine public pour une demi journée	920,50 €	939,00 €	2%	
	- Occupation d'un bâtiment public par jour	2 414,35 €	2 462,50 €	2%	
- Occupation d'un bâtiment public pour une demi journée	1 207,00 €	1 231,00 €	2%		

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS
Accueil régulier / Ponctuel	Le mode de calcul des participations mensuelles est le suivant : Calcul du tarif horaire de la famille : (ressources annuelles / 12 mois) X taux d'effort horaire caf Calcul de la participation familiale mensuelle : (tarif horaire X volume d'heures réservées par semaine) X (nombre de semaines réservées) / Nombre de mois de facturation (durée du contrat) semaines réservées / Nombre de mois de facturation (durée du contrat - soit 11 mois pour l'année entière ou durée du contrat si entrée en cours d'année)				
	Le plancher et le plafond de ressources mensuelles sont déterminés par la CNAF. Cependant, la Ville fait le choix de dé plafonner à hauteur de 6675 €				
	Le taux d'effort horaire est déterminé par la CAF.				
	NB : application du taux immédiatement inférieur pour les familles ayant un enfant handicapé à charge				
Frais de dossier	- Facturés lors de l'acceptation par les familles d'une place en crèche. Ils restent dus même en cas de désistement	30,00 €	30,00 €	0%	
Accueil d'urgence (lorsque les ressources des familles ne sont pas connues de l'établissement)	Tarif horaire	3,00 €	3,00 €	0%	
Les établissements de petite enfance de la Ville sont conventionnés avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) dans le cadre de la prestation de service unique (PSU). En application de cette convention, le tarif appliqué aux familles correspond à la grille fixée par la CAF. Les participations familiales sont calculées en fonction du volume d'heures réservées.					

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019 HT	TARIFS 2020 HT	VARIATION	OBSERVATIONS	
Prestations	- Baromètre	168,00 €	168,00 €	0%		
	- Mailloche	168,00 €	168,00 €	0%		
	- Pincés (m linéaire)	243,00 €	243,00 €	0%		
	- Pincés (m linéaire) - à partir de la 2ème rangée	119,00 €	119,00 €	0%		
	- Baraques jeux électroniques et automatiques	243,00 €	243,00 €	0%		
	- Glaciers	243,00 €	243,00 €	0%		
	- Buvettes, restaurants (le m², hors cuisines)	29,00 €	29,00 €	0%		
	Manèges enfants tournants :					
	- Jusqu'à 10 mètres de diamètre	975,00 €	975,00 €	0%		
	- Au-dessus de 10 mètres de diamètre	3 127,00 €	3 127,00 €	0%		
	Manèges enfants non tournants (le mètre linéaire) :					
	- Jusqu'à 20 m de facade	1 267,00 €	1 267,00 €	0%		
	- Au-dessus de 20 m de facade	4 142,00 €	4 142,00 €	0%		
- Manèges adultes ou mixtes tournants ou non et scooter (m²) :	28,00 €	28,00 €	0%			
Droits de place	- Baromètre	444,00 €	444,00 €	0%		
	- Mailloche	411,00 €	411,00 €	0%		
	- Pincés (m linéaire)	107,00 €	107,00 €	0%		
	- Pincés (m linéaire) - à partir de la 2ème rangée	55,00 €	55,00 €	0%		
	- Baraques jeux électroniques et automatiques	102,00 €	102,00 €	0%		
	- Glaciers	75,00 €	75,00 €	0%		
	- Buvettes, restaurants (le m², hors cuisines)	16,00 €	16,00 €	0%		
	Manèges enfants tournants :					
	- Jusqu'à 10 mètres de diamètre	395,00 €	395,00 €	0%		
	- Au-dessus de 10 mètres de diamètre	1 331,00 €	1 331,00 €	0%		
	Manèges enfants non tournants (le mètre linéaire) :					
	- Jusqu'à 20 m de facade	512,00 €	512,00 €	0%		
	- Au-dessus de 20 m de facade	1 731,00 €	1 731,00 €	0%		
Manèges adultes ou mixtes tournants ou non et scooter (m²) :	13,00 €	13,00 €	0%	Un indice de 0,7 est appliqué sur les droits de place allée de Rivoli et sur le manège au fond allée Achères		
Éco-participation	- Tarif au m² par emplacement	-	2,00 €			
Occupation domaine	- Petit train	3 948,00 €	3 948,00 €	0%		
Electricité	- Electricité (kWh/h) - Transformateur	Les coûts liés à ces fournitures sont directement refacturés aux forains au coût réel				

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019 HT	TARIFS 2020 HT	VARIATION	OBSERVATIONS
Pénalités pour infraction constatée par agent assermenté La cessation de l'infraction, une fois constatée, ne donne pas lieu à l'annulation de la pénalité.	- Délai de dépôt de la demande de place non-respectée	300,00 €	300,00 €	0%	
	- Dossier fourni incomplet	300,00 €	300,00 €	0%	
	- Métier non exploité personnellement et tiers non déclaré ou accepté par la Ville	1 200,00 €	1 200,00 €	0%	
	- Métier non conforme à la demande de place	1 500,00 €	1 500,00 €	0%	
	- Astreinte si maintien	50,00 €	50,00 €	0%	
	- Non respect des dates d'arrivée ou de départ	1 500,00 €	1 500,00 €	0%	
	- Non évacuation des véhicules inutiles à l'exploitation du métier	1 000,00 €	1 000,00 €	0%	
	- Astreinte si maintien	50,00 €	50,00 €	0%	
	- Non respect des accès à la Maison d'Éducation de la Légion d'Honneur ou des allées de sécurité (enlèvement).	500,00 €	500,00 €	0%	
	- Non respect du niveau sonore pendant et après la fête.	500,00 €	500,00 €	0%	
	- Non respect de l'horaire de fermeture du métier	300,00 €	300,00 €	0%	
	- Non-respect des règles d'hygiène dans les restaurants, buvettes ou confiseries (après PV de constat par la Direction Départementale de la Protection des Populations)	1 500,00 €	1 500,00 €	0%	
	- Utilisation de l'eau en dehors des créneaux autorisés	300,00 €	300,00 €	0%	
	- Emplacement non rendu propre ou avec immondices au départ	1 000,00 €	1 000,00 €	0%	
	- Installation d'une piscine supérieure à 2 m de diamètre sur emplacement lieu de vie	500,00 €	500,00 €	0%	
	- Abandon d'exploitation du métier installé	-	1 500,00 €		
	- Pénalité additionnelle par jour si maintien de l'infraction	-	100,00 €		
- Non respect du règlement concernant l'interdiction de dépôts sauvages pendant la fête	-	250,00 €			
- Pénalité additionnelle par jour si maintien de l'infraction	-	50,00 €			

ASSAINISSEMENT - BUDGET GÉRÉ POUR LE COMPTE DE LA CASGBS

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2019	TARIFS 2020	VARIATION	OBSERVATIONS
Assainissement	Contrôle des branchements privés d'assainissement / Forfait pour particuliers et sociétés :				
	- Pavillon	246,60 €	251,00 €	2%	
	- Appartement	246,60 €	251,00 €	2%	
	- Immeuble	620,70 €	633,10 €	2%	
	- Site industriel	620,70 €	633,10 €	2%	
	- PMI/PME	336,40 €	343,10 €	2%	
	Service Public d'Assainissement Non Collectif :				
- Tarif pour suivi de chantier de réhabilitation ou de dispositif neuf	246,20 €	251,10 €	2%		
- Tarif pour visite de contrôle périodique	147,50 €	150,45 €	2%		